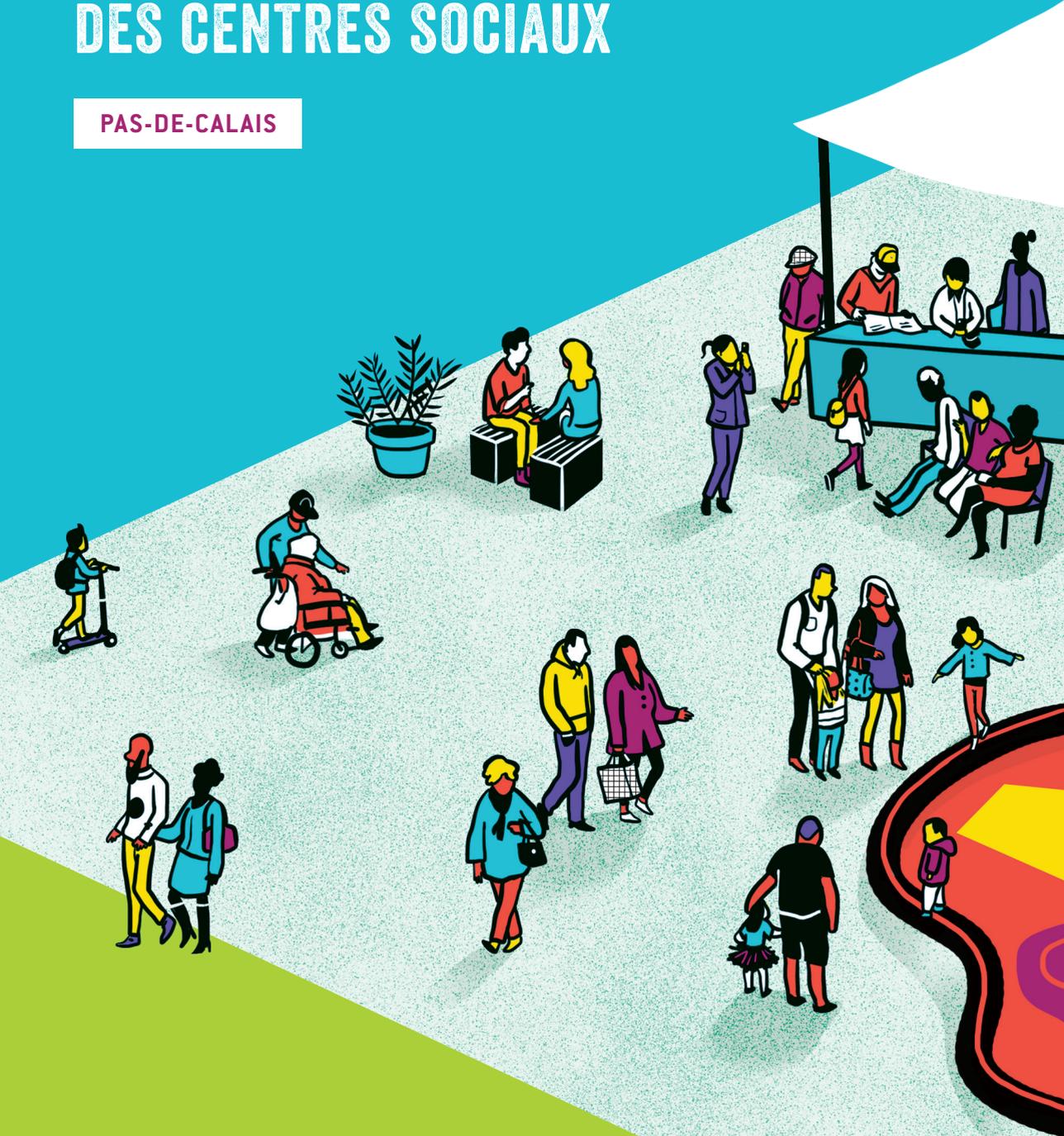


OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

PAS-DE-CALAIS



SOMMAIRE

EDITO	1
REPÈRES CLÉS 2015-2016	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS	3
INNOVATION ET CENTRES SOCIAUX	4
LES ACTIONS FAMILLES DES CENTRES SOCIAUX	6
LES ACTIONS JEUNESSE DES CENTRES SOCIAUX	8
LES ACTIONS SÉNIORS - INTERGÉNÉRATIONNEL	10
LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR - BÉNÉVOLES ET SALARIÉS	12
LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX	14
MERCI	15
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	



DES PROJETS QUI OUVERT LE CHAMP DU POSSIBLE...

Acteurs incontournables de l'Animation de la Vie Sociale, les centres sociaux jouent un rôle essentiel sur les territoires.

S'ils sont souvent connus pour les actions qu'ils mènent au quotidien, leur spécificité réside dans la conception participative de l'élaboration du projet social et de sa mise en oeuvre. Par la réponse qu'ils s'emploient à apporter aux besoins du territoire et de ses habitants, les centres sociaux véhiculent des innovations sociales de proximité et jouent un rôle de « catalyseurs d'initiatives ».

C'est pourquoi, au-delà des chiffres clefs qui permettent de dresser un portrait des centres sociaux, nous avons choisi de décliner la plaquette 2017 à la lumière de plusieurs témoignages permettant de valoriser cet angle de vue.

100% des centres sociaux du Pas-de-Calais se sont mobilisés pour répondre à l'enquête 2017 sur les données 2015 et 2016. La réalisation de cette plaquette tient également à l'implication des membres du groupe de travail composé de directrices et directeurs de centres sociaux, de membres de la Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais et de la Caisse d'allocations familiales.

Nous remercions également la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil régional et le Conseil départemental pour leur soutien dans cette démarche.

Bonne lecture !

Alain Boisson, Président de la Fédération des Centres Sociaux du Pas-de-Calais

Alain Dubreucq, Président de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais

REPÈRES CLÉS 2015-2016

LE MODE DE GESTION DES 37 CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS EN 2016

- 21 Associatifs

- 10 Collectivité locale

- 4 Co-gestion

- 1 Caf

- 1 CCAS



32 centres sociaux sont situés dans un espace à dominante urbaine.



5 centres sociaux dans un espace à dominante rurale.

26 centres sociaux sur un territoire en politique de la ville.

EMPLOIS



1437 salariés au total

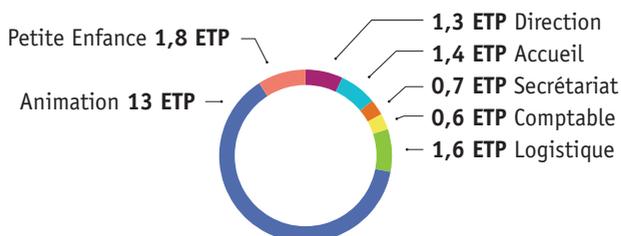
716 ETP pour 36 centres sociaux (minimum : 5, maximum : 80)

20 ETP en moyenne par centre

Répartition par type de contrat



Répartition des fonctions



UNE ACTIVITÉ QUI PORTE SUR TOUTES LES TRANCHES D'ÂGES

PETITE ENFANCE

55% des centres déclarent avoir un service dédié à la petite enfance.

1632 enfants de 0 à 3 ans sont concernés.

ENFANCE

97% des centres ont une action d'animation en direction des 4-10 ans.

9518 enfants de 4 à 10 ans concernés pour 35 centres.

PRÉ-ADOS

92% des centres ont une action d'animation en direction des 11-14 ans.

2890 pré-ados concernés



ADOS

78% des centres ont une action d'animation en direction des 15-17 ans

1517 ados concernés



16-25 ANS

(hors agrément Jeunesse et Sports)

78% des centres ont une action d'animation en direction des 16-25 ans hors agrément

1740 ados de 16-25 ans sont concernés.

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS



37 CENTRES AGREES EN 2016

INNOVATION ET CENTRES SOCIAUX

Le centre social est un espace qui favorise la réflexion, l'action, la prise d'initiatives et l'expérimentation d'actions et de projets. Les habitants, les salariés et les partenaires co-construisent des réponses en lien avec les enjeux d'un territoire. En s'appuyant sur l'écoute, l'échange et le partage d'expertise de chacun, ils élaborent un projet. Celui-ci est unique car il répond aux attentes et besoins spécifiques exprimés par tous.

Cette spécificité permet au centre social d'être continuellement en innovation et en expérimentation. En ce qui concerne l'innovation, il est important « *de ne pas limiter l'innovation aux innovations de rupture (c'est-à-dire à celles qui entraînent des changements majeurs) mais bien de prendre en considération [...] les innovations modestes, graduelles et continues qui apportent des améliorations constantes* ». Source : Emmanuel BIOTEAU et Jérôme PRUGNEAU (ESO-Angers UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés)

7 centres sociaux ont réécrit leur projet social en 2015

16 centres sociaux l'ont fait en 2016.

Ils ont relevé le défi de l'innovation.

LES COLIBRIS ET LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE BEURAINS PERMACULTURE ET SEL

FOCUS

Témoignage de Hervé, membre des Colibris, créateur et membre du groupe local :

« Nous nous sommes rencontrés et nous avons échangé sur nos projets. Nous avons vite compris que nous avions une vision commune, basée sur la promotion d'une société plus écologique et plus humaine. Ces valeurs partagées sont primordiales pour travailler ensemble. Que ce soit lors de réunions formelles ou informelles, le centre social est un espace ouvert avec des équipes disponibles. Nous sommes bénévoles, accompagner les projets n'est pas notre métier. Le contact fort avec le centre social est important pour des raisons techniques d'abord : il nous prête une salle, facilite le montage de nos projets sur un point de vue logistique local. Mais également conserver ce lien dans la construction de notre DEMAIN pour notamment démontrer par l'exemple que la coopération des forces positives d'un territoire entraîne des changements importants dans le quotidien de ses habitants. »

Pour le directeur du centre social municipal Chico Mendès de Beurains

« Nous avons dans notre ADN la participation des habitants comme credo essentiel à la réussite de nos projets sociaux. Nous avons vu se développer le groupe local des colibris, composé de citoyens qui ont envie de donner de leur temps. Ils portent un regard bienveillant sur l'initiative des autres et ne s'inscrivent dans aucun système conventionnel. Curieux de leurs initiatives, nous sommes allés vers eux et nous avons mis en avant notre vision de centre social « accélérateur de particules citoyennes ». Depuis cette rencontre, nous travaillons ensemble sur un projet de jardin en permaculture. Ils nous associent à leur réflexion sur la création d'un lieu éducatif alternatif et se sont rattachés au système d'échange local porté par un groupe d'habitants. Un rapport gagnant/gagnant résulte de cette mise en commun de nos forces respectives et permet une réelle prise en compte du territoire. »

**« IMAGINONS NOTRE QUARTIER DURABLE »
AVEC LE CENTRE SOCIAL MARLBOROUGH A SAINT-MARTIN-BOULOGNE**

Depuis 2012, à l'initiative de 8 habitants, un « jardin collectif en pieds d'immeubles » s'est créé dans le cadre du programme européen INTERREG IV – INSPIRER « Imaginons notre quartier durable ». Il a pour vocation de sensibiliser les habitants au changement de leurs habitudes alimentaires et à la valorisation du tri des déchets à travers le développement d'une aire de compostage en habitat collectif.

Sont nés de ce projet : le partenariat avec une « community house » en Angleterre pour aider à la mise en place d'un jardin familial, un jardin partagé au cœur du quartier Marlborough avec 12 parcelles attribuées aux familles, un atelier jardin pour favoriser le « retour à l'emploi »...

LE REPAIR CAFE AU CENTRE SOCIAL DE MAZINGARBE



Le Repair café développé au centre social de Mazingarbe illustre le pouvoir d'agir des habitants qui l'ont fait naître et le font vivre. C'est une démarche innovante citoyenne et co-construite, soutenue par la Fondation de France (Lauréat régional 2017) sur ces dimensions.

Le projet se décline aujourd'hui « hors les murs » avec le repair mobile : le repair café qui se déplace dans les quartiers.

LES ACTIONS « FAMILLES » DES CENTRES SOCIAUX

Nombre de centres sociaux
concernés par type d'action :

- 36 Sorties familiales
- 36 Manifestations festives
- 33 Loisirs collectifs en familles
- 33 Actions intergénérationnelles
- 28 Accueils parents-enfants
- 27 Actions collectives entre familles
- 25 Projets de départ en vacances
- 25 Groupes d'échanges
- 25 Actions d'accompagnement à la scolarité
- 4 Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

LE FINANCEMENT DES ACTIONS FAMILLES

- 34 centres sociaux ont un financement REAAP
(Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement
des parents)
- 19 ont un financement CLAS (Contrat Local
d'Accompagnement à la Scolarité.)
- 4 ont un financement spécifique pour le LAEP.

- 31 centres sociaux développent un projet
Animation Collective Familles, coordonné
par un référent familles.

LES VACANCES FAMILLES



25 centres sociaux
accompagnent
des projets de départ
en vacances familles.

LE PROJET VACANCES PORTÉ PAR LE CENTRE SOCIAL DE MAZINGARBE

En juillet 2016, six familles sont parties 15 jours en vacances en s'appuyant sur une démarche collective. Un groupe s'est constitué et a préparé le séjour tout au long de l'année. Pour Laura, maman de 2 enfants (de 4 ans et demi et un an), « les vacances sont devenues possible grâce à ce projet », en s'attelant à l'aspect administratif (dont les demandes d'aide au financement ANCV et CAF), en prévoyant une épargne, en réalisant des actions d'autofinancement.

« Dans un projet nous avons tous des rêves, des envies, des contraintes, tout n'est pas toujours possible ». « Nous sommes un groupe, il faut donc écouter, satisfaire les besoins de tous et trouver une bonne entente ».

Elle ajoute : « le projet a été bénéfique pour ma famille, il m'a permis de retrouver la complicité avec mes filles ; grâce à ces vacances, j'ai réappris à parler, jouer, me promener avec mes enfants, à rigoler loin de tous nos soucis de la vie ».

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) sont ouverts aux enfants de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant,

apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels formés à l'écoute : tels sont les principaux objectifs de ces lieux.

Les LAEP bénéficient d'une labellisation par la Caf.

En 2016, 4 centres sociaux portent des LAEP labellisés : à Noyelles-sous-Lens (Calidou), à Aire-sur-la-Lys, à Arques (Mom'en Bulle), et à Méricourt.

MOM'EN BULLE, UN LAEP INTEGRÉ À L'ÉCOLE PORTÉ PAR LE CENTRE SOCIAL JEAN FERRAT

Bertrand Caron,
Directeur du groupe scolaire Albert Camus à Arques

« L'avantage de travailler avec le centre social, c'est surtout de pouvoir croiser les regards dans les situations familiales qui demandent ajustement. Les avantages du LAEP sont multiples pour l'école, au-delà même du travail sur la parentalité. Il permet de :

- renforcer les liens familles-école en accueillant les enfants non scolarisés.
- préparer la scolarisation en toute petite section en invitant les familles fréquentant le LAEP à prendre le goûter dans la classe et ainsi rencontrer l'enseignante et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), ...
- prévenir les éventuelles difficultés dans la scolarisation surtout quand cela touche le handicap, en pouvant orienter les familles vers les services spécialisés et préparer l'accueil en classe. Les dossiers de demande d'Aide à la Vie Scolaire peuvent être longs à gérer, les quelques mois gagnés sont bons à prendre.

Un LAEP dans une école permet de créer un vrai lieu continu d'éveil et d'éducation partagée des enfants, futurs élèves... »

Pour le directeur du centre social
Jean Ferrat à Arques

« Suite à ce partenariat, Bertrand Caron a pu percevoir la volonté d'agir d'un centre social et sa capacité à apporter des réponses aux habitants et aux différents acteurs éducatifs d'un territoire. C'est ainsi qu'il a souhaité devenir administrateur du centre. Il a été élu en mai 2017. »

LE PARTENARIAT DES CENTRES AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

80% des centres sociaux (29 centres) ont un partenariat avec l'Éducation Nationale, la plupart du temps « technique » mais qui peut aussi être politique.

LES ACTIONS JEUNESSE DES CENTRES SOCIAUX

PRÉ-ADOS

33 centres (92%) ont une action d'animation en direction des 11-14 ans.

2890 pré-ados concernés

- 27 Activités sportives
- 27 Activités culturelles
- 25 Accompagnement de projet à l'initiative des pré-ados
- 25 Accueil Loisirs sans Hébergement (ALSH)
- 17 Accompagnement à la scolarité
- 16 Animation de rue
- 15 Accompagnement à la participation à des événements sur le territoire
- 10 Accompagnement pour des départs en vacances

16-25 ANS (hors agrément Jeunesse et Sports)

28 centres (78%) ont une action d'animation en direction des 16-25 ans hors agrément

1740 ados de 16-25 ans concernés.

- 20 Cohésion sociale, citoyenneté et implication
- 20 Avenir professionnel
- 14 Mobilité
- 14 Accès aux droits et à l'information
- 12 Etudes et formation
- 10 Relations parents-enfants
- 10 Temps libre
- 8 Vie numérique
- 5 Logement

ADOS

28 centres (78%) ont une action d'animation en direction des 15-17 ans

1517 ados concernés

- 24 Activités sportives
- 22 Activités culturelles
- 24 Accompagnement de projet à l'initiative des ados
- 19 Animation de rue
- 19 Accompagnement à la participation à des événements sur le territoire
- 14 Accompagnement individuel (orientation ...)
- 5 Accueil de jeunes avec agrément spécifique jeunesse et sports



BOURSES INITIATIVES JEUNES DANS LE CADRE DU FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES

13 centres sociaux du Pas-de-Calais ont conduit en 2016 une ou **des actions de soutien et d'accompagnement** dans le cadre d'un dispositif proposé par la Caf du Pas-de-Calais. Ainsi, les centres sociaux concernés ont pu accompagner les jeunes dans **l'élaboration de leur projet et les financer à travers une « bourse » qui leur était entièrement dédiée.**

Ces initiatives représentent pour les jeunes une première étape significative dans le développement de compétences non formelles telles que **la mobilité, l'autonomie, l'engagement et le volontariat.**

Depuis 2015, compte-tenu d'un fort développement des bourses Initiatives jeunes, la Caf du Pas-de-Calais engage des fonds propres, à hauteur de 356 120€, en complément des fonds nationaux Publics et Territoires.

ESPACE SOCIOCULTUREL DE LA LYS : UNE QUINZAINE DE PROJETS PAR AN

Dès 2012, l'Espace socioculturel de la Lys à Aire-sur-la-Lys s'est engagé dans une expérimentation ado proposée par la Caf. Aujourd'hui le projet initiative jeunes est financé via le fonds Publics et Territoires. Il permet aux jeunes de 11 à 17 ans de suivre leurs envies et de réaliser leurs projets en gagnant en autonomie. Les projets des jeunes sont accompagnés et une bourse contribue à les financer. Des temps d'information et de sensibilisation sont proposés chaque semaine dans les établissements scolaires (collège et lycée). Le samedi, un temps est consacré à la construction et à la mise en œuvre des projets avec les jeunes.

Ils soumettent leur projet à un jury qui en vérifie la cohérence et valide la démarche. Le jury les revoit ensuite pour le bilan, avec un échange autour de ce que le projet leur a apporté.

Chaque année, entre 10 et 15 projets sont mis en œuvre et impliquent une centaine de jeunes. Depuis 2012, plus de 70 projets de jeunes ont été accompagnés, allant de la sortie cinéma en autonomie pour les plus jeunes, en passant par des mini séjours à l'étranger ou encore un séjour d'étude des cétacés en méditerranée.

La parole aux jeunes

"Je travaille sur ce projet pour connaître une nouvelle expérience dans le domaine animalier pour me permettre de choisir mon orientation professionnelle." Mathilde E. (projet d'un week-end au zoo de Beauval)

"J'ai réalisé un projet jeunes pour prouver à mes parents que je peux tenir un engagement et leur prouver que je suis capable de faire sans eux." Eléonore T. (projet d'un week-end à la Paris Games Week)

LES ACTIONS SÉNIORS - INTERGÉNÉRATIONNEL



33 centres sociaux sur 36 mènent au moins une action liée au VIEILLISSEMENT ou au BIEN-VIEILLIR.

Nombre de centres sociaux par thématique :

31 Développement des liens intergénérationnels

28 Prévention santé

26 Lutte contre l'isolement social

17 Développement des liens sociaux
des jeunes retraités

Près de 4 000 personnes de + de 60 ans
sont concernées par ces actions.

4 centres sociaux (Arques, Arras Sud, Beaurains et Wimereux) sont financés par la CARSAT dans le cadre de l'action sociale Vieillesse.

De nombreuses autres collaborations sont menées avec les centres sociaux non conventionnés (*réunions d'informations sur le passage à la retraite, permanences sociales...*).

En 2016,

10 centres sociaux bénéficient d'un financement dans le cadre de l'appel à projets de la CARSAT.

LE COMITÉ SÉNIORS AU CENTRE SOCIAL KALÉIDO DE NOYELLES-SOUS-LENS

A Noyelles-sous-Lens, les séniors sont nombreux. Aussi, le centre social municipal Kaléido a souhaité aborder ce sujet avec ses partenaires et ses usagers. L'idée de créer une instance participative pour réfléchir au « bien-vieillir » des habitants s'est imposée. Suite à l'appel à contribution de la commune, quinze personnes, hommes et femmes, tous bénévoles, se sont mobilisées. Le « comité séniors » était né ! Le comité veut être force de proposition, organisateur d'animations et porteur d'actions intergénérationnelles. Il se réunit tous les mois et propose des actions à la municipalité. « À ce jour, toutes les propositions ont été validées par la municipalité ! »

Par exemple, le projet « *Bouche en cœur* » réunit les plus isolés autour de repas en musique, le tout organisé et financé par le comité séniors. La volonté « *d'aller vers* » se concrétise par la proposition de venir les chercher en mini bus.

Certains membres du comité font part de leur ressenti : « *Ça m'apporte de la satisfaction de voir les gens heureux* », « *On se revoit ou pas, mais le lien est créé* », « *Ça prend du temps, mais je me sens utile* »...

Merci à Maria Sczcepanek, Roselyne Bernard et Yvette Soltzyiak d'avoir bien voulu témoigner de cette belle expérience.

DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR - BÉNÉVOLES ET SALARIÉS

Les centres sociaux s'emploient à développer le pouvoir d'agir des habitants en les mettant en situation d'agir par le bénévolat, l'implication dans le projet du centre social voire la gouvernance. Le professionnel a besoin de développer son propre pouvoir d'agir pour mener cette démarche avec succès. La formation est un outil non négligeable pour y parvenir, on y découvre ses compétences, on en acquière de nouvelles.

« Le développement du pouvoir d'agir, c'est la possibilité d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches, ou la collectivité à laquelle on s'identifie. On le développe individuellement ou collectivement. » Source Yann Le Bossé

LES BÉNÉVOLES

Les instances à l'œuvre dans les centres sociaux :

Conseil d'administration	27 centres
Bureau	19
Conseil d'usagers	15
Commissions thématiques	11
Conseil de maison	5
Comité d'animation	2
Comité de gestion	1

20 bénévoles administrateurs associés aux instances en moyenne par centre en 2015,

soit **508 heures de bénévolat** par centre et par an.

Chaque centre social compte en moyenne

41 bénévoles d'activités, réguliers ou occasionnels,

soit **1900 heures de bénévolat**.

Répartition tous bénévoles confondus par tranche d'âge.



- 17% 12-17 ans
- 23% 18-25 ans
- 37% Adultes
- 23% Séniors + 60 ans

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

11 centres sociaux ont formé **132 bénévoles** en 2015, soit **12** en moyenne par centre.



FORMATIONS COMMUNES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS AU CENTRE SOCIAL DE MAZINGARBE

A l'image d'autres centres sociaux, celui de Mazingarbe propose depuis 2014 des actions de formation mixte (*bénévoles et salariés*) sur l'accompagnement à la scolarité, le développement du pouvoir d'agir, les pédagogies sociales (*centre social hors les murs*) ou encore la communication non violente.



Formation aux pédagogies sociales avec Laurent OTT

Il est à noter que l'Union Régionale des Centres Sociaux travaille à la mise en place d'une formation mixte sur le Développement du Pouvoir d'Agir (*catalogue de formation 2017*).

LES SALARIÉS

1437 salariés au total,
soit **716** ETP

40 salariés en moyenne,
soit **20** ETP en moyenne par centre.

SE FORMER EN MASTER 2

11 directrices et directeurs
sont entrés en formation universitaire
de Master 2 en Sciences de l'Éducation/
Éducation populaire/Cadre du
développement social local, en 2015.

L'Union Régionale des Centres Sociaux,
dans le cadre de sa mission d'animation
et de formation, a travaillé à l'ouverture
d'une session de formation avec
l'Université de Lille 1.

La Caf du Pas-de-Calais a pris en charge
100% du coût de la formation.

LA FORMATION DES SALARIÉS

178 formations ont été réalisées en 2015
dans le cadre du plan de formation des centres.

soit **5** formations par centre en moyenne.

47 formations se sont déroulées
hors plan de formation.

Témoignage d'Élodie Dufeutrelle,
directrice du centre social Ostrohove à
Saint-Martin-Boulogne

« Intégrer la formation Master 2 a permis de mener une réflexion sur les pratiques au sein de mon centre social. Mes recherches autour des pédagogies sociales et du développement du pouvoir d'agir me permettent d'entamer un chantier avec mon équipe sur le terrain. Bouleverser les postures des professionnels et des bénévoles dans les centres sociaux reste essentiel : cela représente un des fils conducteurs du travail associé dans les centres sociaux et une avancée vers la transformation sociale et personnelle des habitants. »

LE BUDGET DES CENTRES SOCIAUX

Budget cumulé des 36 centres sociaux :

31 907 084 € en 2016

(32 356 340 € en 2015)

Budget moyen :

886 307 € en 2016

(898 787 € en 2015)

RÉPARTITION DES CHARGES

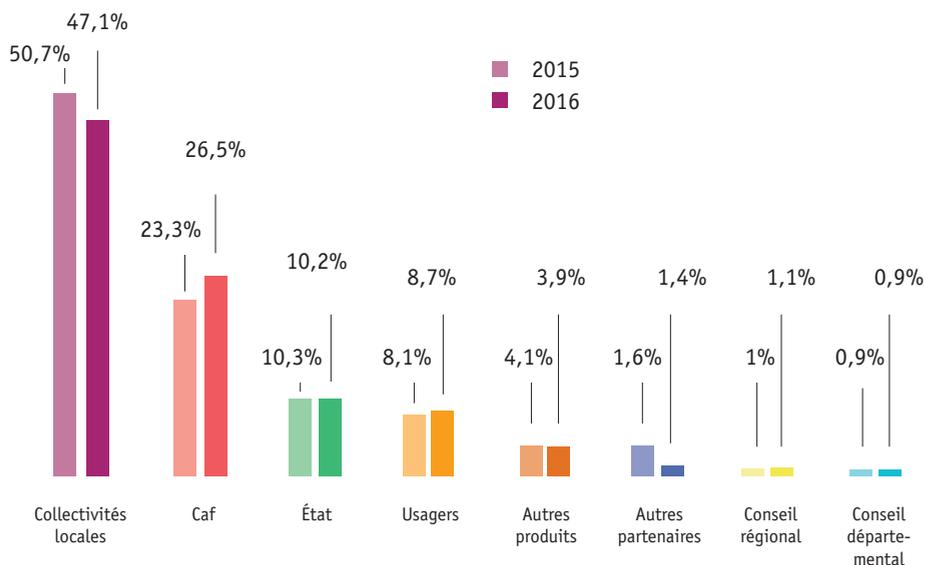


Pilotage	17,5% en 2016 (17 % en 2015)
Logistique	16% en 2016 (16% en 2015)
Activités	66,5% en 2016 (67% en 2015)

En dehors de la Caf qui finance les 36 centres sociaux, en 2015, les autres partenaires financiers sont :

- la commune	pour 35 centres sociaux
- l'Etat	pour 28 centres sociaux
- l'ARS	pour 24 centres sociaux
- le Conseil départemental	pour 21 centres sociaux
- l'intercommunalité	pour 19 centres sociaux
- le Conseil régional	pour 18 centres sociaux
- la CARSAT	pour 12 centres sociaux
- l'Union Européenne	pour 6 centres sociaux
- la MSA	pour 4 centres sociaux

FINANCEMENTS



Merci aux 36 centres qui se sont mobilisés pour compléter les données 2015 et 2016.

Centre socioculturel	ACHICOURT
Espace Socioculturel de la Lys	AIRE-SUR-LA-LYS
Centre social Jean Ferrat	ARQUES
Centre social Alfred Torchy	ARRAS
Centre social Arras Ouest	ARRAS
Centre social Nord Est Centre	ARRAS
Centre social municipal Chico Mendès	BEURAINS
Centre social Maison Claire	BERCK-SUR-MER
Centre social	BOULOGNE-SUR-MER
Centre social Henri Matisse	CALAIS
Centre social Espace Fort	CALAIS
La maison des habitants	CROISILLES
Centre social CAF	ETAPLES
Centre socioculturel intercommunal du canton d'	HUCQUELIERS
Centre social	LA CAPELLE
Centre social A. Dumas	LENS
Centre social Vachala	LENS
Centre social Espace Carnot	LE PORTEL
Centre culturel et social Jules Grare	LIEVIN
Centre culturel et social Les Hauts de Liévin	LIEVIN
Centre social G. Carpentier	LIEVIN
Maison pour tous	LILLERS
Centre social Inter-Génération	LONGUENESSE
Centre social et culturel Jacques-Yves Cousteau	MARCK-EN-CALAISIS
Centre social Cité des brebis	MAZINGARBE
Centre social et culturel Max-Pol Fouchet	MERICOURT
Centre social Kaléido	NOYELLES-SOUS-LENS
Centre social Jacques Brel	OUTREAU
Centre socioculturel Françoise Dolto	SAILLY-SUR-LA-LYS
Centre social Marlborough	SAINT-MARTIN-BOULOGNE
Centre social Ostrohove	SAINT-MARTIN-BOULOGNE
Centre social du Centre	SAINT-MARTIN-BOULOGNE
Centre social Chanteclair	SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS
Centre social et culturel	SAINT-OMER
Centre social et culturel Marie-Jeanne Bassot	SANGATTE
Centre socioculturel Audrey Bartier	WIMEREUX

***Bienvenue au centre social Cœur de ville à LIEVIN, agréé en 2016 !
Merci aux directrices et directeurs qui ont participé aux groupes de travail,
à celles et ceux qui ont fourni des témoignages !***

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Site internet : www.senacs.fr

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Le Pas-de-Calais fait partie des sites pilotes qui ont expérimenté SENACS. Pour la 6^e année, l'observatoire des centres sociaux est animé par la Fédération des Centres Sociaux et la Caf. Cette année, 100% des centres sociaux du territoire se sont mobilisés pour compléter les données qualitatives et quantitatives du questionnaire. Comme les années précédentes, une session de complétude collective a été proposée. Des réunions d'analyse et de réflexion se sont déroulées au cours de la campagne 2017. Ce travail a abouti à la production de cette plaquette. Cette année, elle comprend des focus thématiques qui illustrent les données chiffrées.

COORDONNÉES

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS

16, avenue Léon Blum 62510 Arques
tél. : 03 21 39 31 25
mail : pasdecalais@centres-sociaux.com
site internet : pasdecalais.centres-sociaux.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS

rue de Beaufort 62015 Arras cedex
site internet : caf.fr

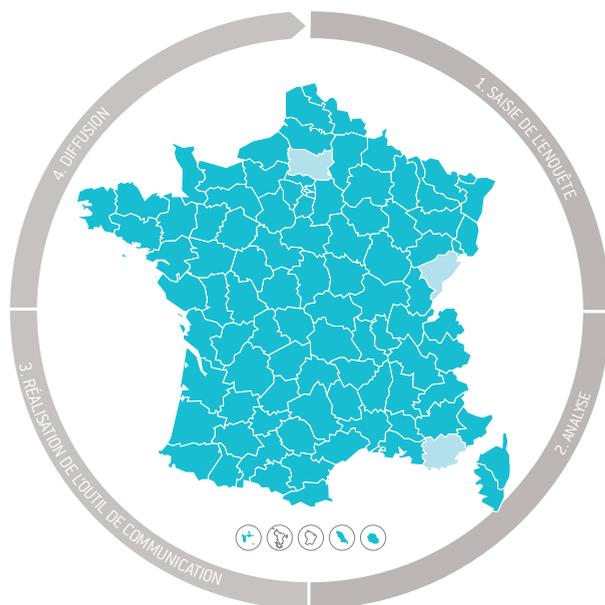
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



+ DE **55 500**
SALARIÉS

28 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

**BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS**

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
**BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOUVERNANCE /PILOTAGE**

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTEME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

